

Transmission par courrier :

**IRD**  
Service Informatique (domaine .nc)  
BP A5  
98848 Nouméa

Transmission par Fax : (687) 26-28-21

Renseignements : (687) 26-07-90

Email : contact@cctld.nc

# CREATION

**Tout document incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte.**

## 1 - ORGANISME DEMANDEUR (PAS LE PRESTATAIRE)

Nom complet :

Numéro :

Rue :

Ville :

Boite Postale :

Pays :

Service :

<b>Forme juridique</b> (cocher la case)	<input type="checkbox"/> Société et patenté (préciser la forme juridique) :
	<input type="checkbox"/> Organisme public (préciser) :
	<input type="checkbox"/> Association loi 1901
	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
<b>Sigle officiel :</b>	

## 2 – NOMS DE DOMAINES DESIRES

1 <sup>er</sup> nom de domaine ( <b>obligatoire</b> )		.nc
2 <sup>ème</sup> nom de domaine ( <b>facultatif</b> )		.nc
3 <sup>ème</sup> nom de domaine ( <b>facultatif</b> )		.nc

## 3 – GESTION DU DOMAINE (cocher la case correspondant à votre cas)

La gestion du domaine est assurée par l'organisme demandeur qui possède ses propres serveurs de noms.

⇒ remplir les rubriques 5, 6, 8, 9 et T1

La gestion du domaine est confiée à un prestataire de service qui déclare votre domaine sur ses serveurs de noms.

⇒ remplir les rubriques 4, 5 et 9

⇒ le prestataire remplit les rubriques 6, 8 et T1

## 4 – DELEGATION DE GESTION

Si la gestion de votre domaine est confiée à un prestataire de service local ou extérieur à la Nouvelle-Calédonie, indiquez ci-dessous le nom de celui-ci.

Nom du prestataire :

## 5 – RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU DOMAINE

C'est la personne au sein de l'organisme demandeur responsable du choix du nom du domaine. Elle autorise et engage l'organisme à apparaître dans l'Internet sous le nom de domaine indiqué.

Nom :

Prénom :

Service et fonction :

Téléphone :

Fax :

Adresse de courrier électronique :

## 6 – CONTACTS TECHNIQUES

Les contacts doivent être des personnes pouvant intervenir sur le fonctionnement des serveurs de noms.  
Si votre serveur de noms primaire est géré par un prestataire de service, un des contacts doit être une personne de l'équipe technique du prestataire de service.

### 1<sup>er</sup> contact technique

Nom :

Prénom :

Service et fonction :

Téléphone :

Fax :

Adresse de courrier électronique :

### 2<sup>eme</sup> contact technique

Nom :

Prénom :

Service et fonction :

Téléphone :

Fax :

Adresse de courrier électronique :

## 7 – ENGAGEMENTS

- L'organisme demandeur s'engage sur l'exactitude des informations fournies dans ce document.
- L'organisme demandeur s'engage à suivre les indications de l'IRD quant à la gestion de son domaine, de ses sous domaines, et de ses serveurs de noms. Il s'engage à n'enregistrer dans sa zone que les zones des autres services dépendant du même organisme qui lui en feraient la demande.
- L'organisme demandeur s'engage à notifier par écrit à l'IRD tout changement dans la liste des serveurs, dans les personnes gérant le domaine de l'organisme, et généralement tout changement concernant des informations fournies dans ce document.
- Tout courrier électronique envoyé aux adresses des contacts administratifs et techniques doit être remisable à une personne physique.
- L'organisme demandeur, ou son prestataire, s'engage à maintenir les serveurs de noms déclarés fonctionnels et accessibles en permanence à partir de toutes les machines de l'Internet.
- L'IRD se réserve le droit de révoquer l'enregistrement dans le cas où celui-ci n'est plus en conformité avec la législation locale ou internationale, ou dans le cas où celui-ci vient à nuire à la consistance du domaine primaire.

## 8 – FACTURATION

La création d'un domaine sous le .nc est facturée une seule fois

**10.000CFP**

uniquement au prestataire local ou à la représentation locale de l'organisme demandeur dans le cas d'un prestataire extérieur à la Nouvelle-Calédonie.

### Adresse de facturation locale

Nom complet :

Service :

Numéro :

Rue :

Boite Postale :

Ville :

Pays :

## 9 – SIGNATURE DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET CACHET DE SON ORGANISME (pas du prestataire)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »  
Cachet de l'organisme demandeur

**Tout document incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte.**

## T1 – ANNEXE TECHNIQUE : SERVEURS DE NOM DE DOMAINE

Indiquer en premier le serveur primaire, puis les serveurs secondaires.  
Un minimum de deux serveurs doit être indiqué (un primaire et un secondaire).  
Les noms doivent être complètement qualifiés (inclure votre nom de domaine).

### Serveur primaire (*obligatoire*)

Nom :

Adresse IP :

### 1<sup>er</sup> Serveur secondaire (*obligatoire*)

Nom :

Adresse IP :

### 2ème Serveur secondaire (*facultatif*)

Nom :

Adresse IP :

### **!! ATTENTION !!**

**Les zones correspondantes aux noms de domaines demandés doivent être déclarées au préalable sur les serveurs de noms mentionnés ci-dessus.**